



**Solidaires
Douanes**



La Rochelle, le 10 janvier 2011

Déclaration préalable au CTPS
du 10 janvier 2011

Monsieur le Président,

Vous avez décidé de réunir en urgence un CTPS pour faire semblant d'examiner les 2 points à l'ordre du jour :

- la mise en place de Chorus*
- et la modification du dispositif d'astreinte opérationnelle et de commandement.*

Concernant le 1er point nous regrettons que des décisions aient déjà été prises antérieurement au CTPS !

En effet, vous n'êtes pas sans savoir qu'une réunion a eu déjà eu lieu avec les chefs de service et leurs agents les informant brutalement de leurs nouvelles affectations.

Vous avez fait preuve de beaucoup d'improvisation sur ce dossier car des services ayant déjà déménagé 6 mois auparavant pour sa mise en place, doivent une fois de plus quitter leurs locaux.

A quand le prochain carrousel ?

Concernant les astreintes, lors du groupe de travail nous vous avons fait part des problèmes liés à l'utilisation des véhicules personnels lors des déplacements d'astreinte et qui ne sont pas couverts par leur assurance privée.

Nous vous avons également alerté sur la non prise en compte du régime hebdomadaire de travail et le fait que l'astreinte n'étant pas un repos, les agents doivent récupérer leur RH et leur ARTT. Or nous constatons que votre note exclu cette revendication légitime.

De même vous refusez d'admettre que les résidences des stagiaires sont des espaces privatifs gérés par une association (loi 1901) dans lesquels les agents d'astreinte et la BGAS n'ont pas à intervenir pour régler des problèmes d'ordre privés.

Nous ne retrouvons pas trace de nos propositions et des textes officiels régissant les astreintes dans votre projet de note, s'il s'agit bien d'un projet ?

Nous n'avons pas la même définition du dialogue social que vous Monsieur le Président. Vos méthodes managériales nous exaspèrent.

Devant le peu de considération que vous avez envers les représentants du personnel, nous vous informons que nous les organisations représentatives suivantes : CFDT, CGT, et Unsa-Douanes, refusent de siéger ce jour.

Les représentants de l'intersyndicale